

Cap-Santé, le 4 octobre 2017

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 4 octobre 2017, à 18 h 30, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

18 H 30

## PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum étant constaté, la réunion est ouverte et présidée par M. Bernard Gaudreau, préfet et maire de la Ville de Neuville.

Sont présents, mesdames et messieurs les représentants suivants :

Ville de Cap-Santé	Denis Jobin
Municipalité de Deschambault-Grondines	Gaston Arcand
Ville de Donnacona	Jean-Claude Léveillée
Ville de Lac-Sergent	René-Jean Pagé
Ville de Neuville	Marie-Michelle Pagé
Ville de Pont-Rouge	Ghislain Langlais
Ville de Portneuf	Nelson Bédard
Municipalité de Rivière-à-Pierre	Jean Mainguy
Municipalité de St-Alban	Bernard Naud
Ville de St-Basile	Lise Julien
Municipalité de St-Casimir	Dominic Tessier Perry
Municipalité de Ste-Christine-d'Auvergne	Raymond Francoeur
Municipalité de St-Gilbert	Léo Gignac
Municipalité de St-Léonard-de-Portneuf	Denis Langlois
Ville de St-Marc-des-Carrières	Guy Denis
Ville de St-Raymond	Daniel Dion
Municipalité de St-Thuribe	Jacques Delisle
Municipalité de St-Ubalde	Pierre Saint-Germain

Sont également présents, mesdames et monsieur :

Josée Frenette	Directrice générale
Lucie Godin	Directrice du Service de développement économique
Jean Lessard	Directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Était absent monsieur le représentant suivant :

Municipalité de St-Léonard-de-Portneuf Denis Langlois

## **ORDRE DU JOUR**

## *Ouverture de la séance spéciale du conseil de la MRC et adoption de l'ordre du jour*

## 1. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF

1.1 Embauche de M<sup>me</sup> Alexandra Beaulieu à titre d'agente de développement régional.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MRC ET  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ouverture de la séance spéciale du conseil de la MRC se fait à 18 h 30.

Il est proposé par M. Dominic Tessier-Perry et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**1. SERVICE DE L'ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF**

**1.1 EMBAUCHE DE M<sup>ME</sup> ALEXANDRA BEAULIEU À TITRE D'AGENTE DE  
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

**CRS 201-10-2017** **CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf a planifié de mettre en place un Service de développement économique au sein de son organisation et d'y intégrer un nouveau poste d'agent de développement régional;

**CONSIDÉRANT** qu'un appel de candidatures a été communiqué dans plusieurs réseaux afin de combler ce poste;

**CONSIDÉRANT** qu'un comité de sélection, constitué de la directrice générale, de la directrice du Service de développement économique et de M. Guillaume Morin, conseiller aux entreprises à la MRC de Portneuf, a procédé à l'évaluation et aux entrevues de recrutement;

**CONSIDÉRANT** que, suite au processus d'embauche, le comité recommande l'embauche de M<sup>me</sup> Alexandra Beaulieu;

Il est proposé par M. Nelson Bédard et résolu :

**QUE** la MRC de Portneuf confirme l'embauche, à compter du 10 octobre 2017, de M<sup>me</sup> Alexandra Beaulieu à titre d'agente de développement régional, à temps plein, au Service de développement économique à la MRC de Portneuf;

**QUE** la MRC de Portneuf autorise la directrice générale à rédiger la lettre d'embauche de M<sup>me</sup> Alexandra Beaulieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CRS 202-10-2017**

L'ordre du jour de la séance spéciale étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h 40 sur la proposition de M. Jacques Delisle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le préfet,

La secrétaire-trésorière

---

Bernard Gaudreau

---

Josée Frenette